



## PREFET DE CORSE

Direction interrégionale  
de la mer Méditerranée

Affaire suivie par : Riyad DJAFFAR  
Courriel : [riyad.djaffar@developpement-durable.gouv.fr](mailto:riyad.djaffar@developpement-durable.gouv.fr)

Ajaccio, le 19 AOUT 2015

Le préfet de Corse

à

Monsieur le Secrétaire d'État chargé des  
Transports, de la Mer et de la Pêche

Cabinet

Lors de mon entrevue le 18 juillet dernier avec le président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Corse, Monsieur Gérard ROMITI, également président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), j'ai été alerté sur les difficultés économiques et sociales auxquelles sont confrontés de nombreux pêcheurs artisanaux insulaires.

Ces difficultés, principalement dues aux mauvaises conditions météorologiques qui ont limité l'activité de la flottille artisanale ces derniers mois, apparaissent également liées à la conjoncture économique globale ayant affecté la Corse et ses opérateurs ces dernières années.

De surcroît, l'état général de cette flottille de pêche fait apparaître un nombre croissant de navires comptant plus de 30 années de services, exposant leurs armateurs à de fréquentes avaries, voire à la menace de devoir renoncer à la poursuite d'une activité professionnelle pérenne.

J'ajoute par ailleurs que, la déclinaison régionale du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), dont la gestion sera confiée à la Collectivité territoriale de Corse, ainsi que le régime cadre exempté de notification d'aides aux entreprises des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, prévu par cette même collectivité pour assurer le soutien des filières, ne devraient être opérationnels qu'au troisième trimestre 2016.

Compte tenu de ces éléments, je souhaiterais que vous examiniez avec une attention toute particulière, la possibilité de mise en place d'un dispositif de soutien ponctuel dédié aux pêcheurs artisanaux de ce territoire rencontrant des difficultés, dans le cadre du régime « de minimis » prévu par les textes de l'Union européenne, ainsi que les perspectives d'ouverture d'un plan de sortie de flotte pour les navires les plus anciens de la flottille de pêche insulaire.

**Le Préfet**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Schmelz', written in a cursive style.

**Bernard SCHMELTZ**

**Copie : DPMA**